



quoi de neuf



Des EPI équitables qui reflètent... votre politique!

DMD lance une gamme d'EPI en coton dont les qualités sont les mêmes que les textiles classiques, l'équité en plus.

Après une démarche éthique longuement préparée, le fabricant DMD France lance une nouvelle gamme, « Idéal HV Equi », qui repose sur le principe du coton équitable tout en étant parfaitement en adéquation avec le marché en termes d'offre, de normes et de coûts. Immergé dans le monde du vêtement de travail depuis 4 générations, DMD n'est pas un nouveau venu. Il a justement été sensibilisé à la démarche équitable par ses relations privilégiées avec ses partenaires amonts et aval. Pour la conception de ces EPI, DMD s'est adossée à l'organisation non gouvernementale Max Havelaar France, afin d'être rigoureuse jusqu'au bout. DMD entend bien rendre vos collaborateurs très visibles avec cette gamme qui comporte pantalon, veste, blouson et cote dans 3 couleurs au choix associées au jaune fluo : bleu Bugatti, vert alpin ou gris. Mais c'est aussi pour votre entreprise une opportunité de rejoindre, derrière l'ONG Max Havelaar, ceux qui croient à des conditions commerciales plus équitables pour les cultivateurs du Sud. Ce coton provient d'Afrique de l'Ouest et du centre. Rien ne vous empêche d'ailleurs de le faire savoir... Ces EPI respectent strictement les labels internationaux, la normalisation CE, ISO 9001 et le label Oeko-Tex pour répondre à vos exigences de qualité et de sécurité. Le tissu est fabriqué en France selon ces normes et participe d'ailleurs au précieux maintien d'un savoir-faire textile en France.

3 questions à...

Olivier Morel, Directeur commercial, actionnaire DMD France

Ces EPI équitables sont-ils plus coûteux à l'achat et/ou à l'entretien que des textiles classiques ?

Ces EPI sont légèrement plus coûteux que des EPI traditionnels et ce, en raison du surcoût des tissus issus de la filière du commerce Équitable. L'incidence sur un produit fini CE EN 471 est de l'ordre de +10%. Concernant les conditions d'entretien, elles sont strictement identiques à celles d'un EPI traditionnel.

Le commerce équitable devient-il vraiment un critère qui pèse dans les marchés publics ?



Effectivement, le développement durable et le commerce équitable constituent plus que jamais des critères importants dans les appels d'offres des Marchés publics, mais pas seulement : le secteur privé y est tout aussi sensible car la prise de conscience est collective. Aujourd'hui, en dehors de l'aspect prix, les donneurs d'ordre privés ou institutionnels font intervenir de plus en plus de critères pour juger leurs offres. L'équité représente un de ces critères, au même titre que les normes environnementales et la traçabilité. Nous souhaitons pouvoir offrir des produits adaptés au plus grand nombre en respectant ces critères.

Pourquoi DMD France s'est-elle intéressée au coton équitable ?

Dmd France, toujours soucieuse de développer une politique de label et de qualité a été sensibilisée par la démarche équitable en raison de ses relations privilégiées avec ses fournisseurs et ses clients, et ce dans une démarche Éthique. DMD a donc décidé de collaborer avec Max Havelaar pour développer des vêtements professionnels à base de coton équitable en provenance d'Afrique de l'Ouest, et les rendre accessibles au plus grand nombre de clients, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité.

www.dmd-france.com